

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNE DE LODÈVE

### DÉCISION

numéro MLDC_231027_118
---------------------------

portant sur

### AVENANT N°1 AU LOT N°5 CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION, PLOMBERIE, ÉLECTRICITÉ COURANT FORT ET COURANT FAIBLE DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PROSPER GÉLY AVEC LA SOCIÉTÉ EFC

Le Maire de la commune de Lodève,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

**VU** la délibération n°MLCM\_200710\_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

**VU** la décision du Maire n°MLDC\_230517\_075 du 17 mai 2023 relative à l'attribution du lot n°5 chauffage, ventilation, climatisation, plomberie électricité Courant FORT – Courant FAIBLE (CFO-CFA) du marché de travaux relatif à la rénovation énergétique de l'école élémentaire Prosper GÉLY notifié le 14 juin 2023 à la société EFC,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'effectuer des modifications au projet initial qui génèrent des plus et moins-values,

### DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de conclure l'avenant n°1 au lot n°5 chauffage, ventilation, climatisation, plomberie, électricité CFO-CFA du marché de travaux relatif à la rénovation énergétique de l'école élémentaire Prosper GÉLY avec la société EFC afin d'effectuer des modifications au projet initial,
- **ARTICLE 2** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans l'avenant n°1, annexé à la présente décision,
- **ARTICLE 3** : de préciser que le montant de l'avenant s'élevant en moins-value à trois-mille-trois-cent-quarante-huit euros Hors Taxes (3 348,00 € HT) soit quatre-mille-dix-sept euros soixante centimes Toutes Taxes Comprises (4 017,60 € TTC), introduit un écart de moins deux virgule quatre-vingt-dix-sept pourcent (- 2,97 %) par rapport au montant initial du marché, le portant ainsi à cent-neuf-mille-cinq-cent-treize euros HT (109 513,00 € HT) soit cent-trente-et-un-mille-quatre-cent-quinze euros soixante centimes TTC (131 415,60 € TTC),
- **ARTICLE 4** : d'imputer la dépense correspondante au budget principal, chapitre 21, article 21312,
- **ARTICLE 5** : de dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés et publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Fait à Lodève, le vingt sept octobre deux mille  
vingt-trois,

Le Maire  
Gaëlle LÈVEQUE





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

**MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES**  
**AVENANT N°1**

**EXE10**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

MAIRIE DE LODEVE  
7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE  
34700 LODEVE  
REPRESENTÉE PAR MME GAELLE LEVEQUE, MAIRE DE LODEVE

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

EFC SAS  
1 RUE MICHEL DESSALLES - ZA LE PAVILLON - 34530 MONTAGNAC  
SIRET 434 777 447 00039  
CODE APE 453A  
NUMERO TVA FR28434777447  
COURRIEL [accueil.efc@efc-bat.fr](mailto:accueil.efc@efc-bat.fr)

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ÉCOLE ELEMENTAIRE PROSPER GELY – LOT 5  
CONTRAT N° 2023TVX021

■ Date de la notification du marché public : 14/06/2023

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 14 mois

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 112 861,00 €
- Montant TTC : 135 433,20 €

## D - Objet de l'avenant.

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

*Il est nécessaire de modifier le montant du marché initial conformément à l'article R2194-8 du code de la commande publique, précisant que le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux, sans qu'il soit nécessaires de vérifier si les conditions prévues à l'article R.2194-7 sont remplies.*

*Remplacement des CTA centralisées par des CTA décentralisées.*

*Les modifications en plus et moins-values sont décrites dans le devis annexé à l'avenant n° 1.*

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :  
(Cocher la case correspondante.)

NON  OUI

#### Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 3 348,00 €
- Montant TTC : - 4 017,60 €
- % d'écart introduit par l'avenant : -2,97%

#### Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 109 513,00 €
- Montant TTC : 131 415,60 €

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

<b>COMMUNE DE LODEVE</b> <b>RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE ELEMENTAIRE PROPER GELY</b>		<b>DPGF</b>	<b>Date : 14/09/2023</b>
<b>Lot 5</b>	<b>PLOMBERIE CVC ELECTRICITE- Prestation Obligatoire / Avenant N°1 DPGF</b>		

Art.	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	Quantité	Prix Unitaire	Quantités Vérfiées	PRIX TOTAL
<b>5.0</b>	<b>GENERALITES</b>					
5.0.1	Installation de chantier et Frais de dépense chantier	Ens	1	650,00	1	650
5.0.2	Plans d'Exécution	Ens	1	1 480,00	1	1480
5.0.3	Dossier des Ouvrages Exécutés	Ens	1	396,00	1	396
<b>5.1</b>	<b>CHAUFFAGE</b>					
5.1.1	Fourniture et pose de robinets thermostatiques connectés	U	47	82,00	47	3854
<b>5.2</b>	<b>VENTILATION</b>					
5.2.1	Fourniture et Pose de bouches de ventilation selon CCTP et plans	Ens	1	2 754,00	1	2754
5.2.2	Fourniture et Pose Réseaux aérauliques dans l'ensemble du bâtiment selon CCTP et plans	Ens	1	63 056,00	1	63056
5.2.3	Fourniture et Pose d'un caisson double-flux 1656 m3/h au RdC selon CCTP et plans	U	1	8 695,00	1	8695
5.2.4	Fourniture et Pose d'un caisson double flux de 1940 m3/h à l'étage selon CCTP et plans	U	1	11 280,00	1	11280
5.2.5	Fourniture et Pose d'un caisson simple flux 105m3/h	U	1	720,00	1	720
5.2.6	Fourniture et Pose de ventilateurs individuels 30 m3/h	U	2	347,00	2	694
5.2.7	Fourniture et pose de piège à sons piquage Ø 400 mm	U	2	396,00	2	792
5.2.8	Fourniture de grilles de ventilation Ø 400 mm	U	1	197,00	1	197
5.2.9	Fourniture de grilles de ventilation Ø 355 mm	U	3	178,00	3	534
5.2.10	Fourniture de grilles de ventilation Ø 125 mm	U	2	101,00	2	202
5.2.11	Fourniture de grilles de ventilation Ø 100 mm	U	2	101,00	2	202
	Moins-value Fourniture et Pose de bouches de ventilation selon CCTP et plans	Ens	-1	2 754,00	-1	-2754
	Moins-value Fourniture et Pose Réseaux aérauliques dans l'ensemble du bâtiment selon CCTP et plans	Ens	-1	63 056,00	-1	-63056
	Moins-value Fourniture et Pose d'un caisson double-flux 1656 m3/h au RdC selon CCTP et plans	U	-1	8 695,00	-1	-8695
	Moins-value Fourniture et Pose d'un caisson double flux de 1940 m3/h à l'étage selon CCTP et plans	U	-1	11 280,00	-1	-11280
	Moins-value Fourniture et Pose de ventilateurs individuels 30 m3/h	U	-2	347,00	-2	-694
	Moins-value Fourniture et pose de piège à sons piquage Ø 400 mm	U	-2	396,00	-2	-792
	Moins-value Fourniture de grilles de ventilation Ø 400 mm	U	-1	197,00	-1	-197
	Moins-value Fourniture de grilles de ventilation Ø 355 mm	U	-3	178,00	-3	-534
	Moins-value Fourniture de grilles de ventilation Ø 125 mm	U	-2	101,00	-2	-202
	Moins-value Fourniture de grilles de ventilation Ø 100 mm	U	-2	101,00	-2	-202
avenant 1	Fourniture et pose d'un réseau de gainedn 315	Ens	1	6 460,26	1	6 460,26 €
avenant 1	Fourniture et pose d'une CTA décentralisée	Ens	8	9 763,61	8	78 108,84 €
avenant 1	Fourniture et pose d'un ventilateur de façade RdC 36m3/h	U	1	293,75	1	293,75 €
avenant 1	Fourniture et pose d'une VMC sanitaire Rdc 45m3/h	U	1	293,75	1	293,75 €
avenant 1	Fourniture et pose d'une VMC 3 bouches WC RDC 135 m3/h	U	1	1 076,71	1	1 076,71 €
avenant 1	Fourniture et pose d'un ventilateur de façade salle classe B 200 m3/h	U	1	939,47	1	939,47 €
avenant 1	Fourniture et pose d'une VMC WC R+1 45 m3/h	U	1	293,75	1	293,75 €
avenant 1	Fourniture et pose d'un ventilateur de façade salle classe 3 120 m3/h	U	1	939,47	1	939,47 €
<b>5.3</b>	<b>COURANT FORT</b>					
5.3.1	Dépose des équipements	Ens	1	750,00	1	750
5.3.2	Reprise TGBT	Ens	1	2 650,00	1	2650
5.3.3	Reprise TD chaufferie	Ens	1	3 820,00	1	3820
5.3.4	Fourniture et pose de nouvelles lignes	Ens	1	2 607,00	1	2607
<b>5.4</b>	<b>COURANT FAIBLE</b>					
5.4.1	Fourniture et pose de nouveaux cables de données	Ens	1	1 260,00	1	1260
5.4.2	Fourniture et pose d'un système de contrôle d'accès	Ens	1	2 088,00	1	2088
Avenant 1	Moins-value Fourniture et pose de nouveaux cables de données	Ens	-1	1 260,00	-1	-1260
Avenant 1	Moins-value Fourniture et pose d'un système de contrôle d'accès	Ens	-1	2 088,00	-1	-2088
<b>5.5</b>	<b>S.S.I.</b>					
5.5.1	Fourniture et pose d'un système d'alarme type 4, complet, dans la chaufferie	Ens	1	1 488,00	1	1488
<b>5.6</b>	<b>MISE EN SERVICE - CONTRÔLE ESSAI - RECEPTION - FORMATION - ENTRETIEN</b>					
5.6.1	Mise en service des installations	Ens	1	780,00	1	780
5.6.2	Contrôle Essai - Réception	Ens	1	640,00	1	640
5.6.3	Formation de 1 agents de la commune à l'usage courant des équipements	Ens	1	320,00	1	320
5.6.4	Prestation d'entretien / maintenance durant la 1e année de fonctionnement	Ens	1	952,00	1	952

<b>COMMUNE DE LODEVÉ</b> <b>RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE ELEMENTAIRE PROPER GELY</b>		DPGF	Date : 14/09/2023
Lot 5	PLOMBERIE CVC ELECTRICITE- Prestation Obligatoire / Avenant N°1 DPGF		

Art.	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	Quantité	Prix Unitaire	Quantités Vérfiées	PRIX TOTAL
<b>SOUS-TOTAUX</b>						
<b>GENERALITES</b>						2 526,00
<b>CHAUFFAGE</b>						3 854,00
<b>VENTILATION</b>						89 126,00
<b>COURANT FORT</b>						9 827,00
<b>COURANT FAIBLE</b>						0,00
<b>S.S.I.</b>						1 488,00
<b>MISE EN SERVICE - CONTRÔLE ESSAI - RECEPTION - FORMATION - ENTRETIEN</b>						2 692,00
<b>RECAPITULATIF GENERAL</b>						
<b>TOTAL € HT</b>						<b>109 513,00</b>
<b>TVA 20%</b>						<b>21 902,60</b>
<b>TOTAL € TTC</b>						<b>131 415,60</b>